



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/301
1er juin 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-cinquième session
Point 111 de la liste préliminaire*

LUTTE INTERNATIONALE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC ILLICITE DES DROGUES

Lettre datée du 29 mai 1990, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer au document intitulé "Lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues" (A/45/262) auquel est joint en annexe le texte de la Déclaration du Sommet ministériel mondial sur la réduction de la demande de drogues et la lutte contre la cocaïne, qui s'est tenu à Londres du 9 au 11 avril 1990.

D'ordre de mon gouvernement, je me dois, à cet égard, d'appeler votre attention sur les faits ci-après :

- a) Dans la section B de l'appendice de la déclaration susmentionnée ("Territoires non autonomes sous administration britannique et territoires appartenant à la Couronne"), figure la mention d'"Iles Falkland";
- b) Les territoires ainsi désignés correspondent aux îles Malvinas;
- c) La souveraineté sur les îles Malvinas est l'objet d'un différend entre la République argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 111 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Jorge VAZQUEZ

* A/45/50